

Grec

Écrit

La version proposée cette année au concours était extraite d'un discours d'Antiphon, « Accusation d'empoisonnement » (§§ 3-7), écrit - précisément - pour le fils d'un homme mort par empoisonnement. Ce fils accuse sa belle-mère d'avoir plusieurs fois tenté de faire disparaître son époux avant d'avoir été l'instigatrice d'un crime mûrement prémédité (lignes 2-4) ; il revient à dessein sur cette circonstance aggravante (lignes 1 puis 15 et 16), tandis que ses demi-frères constituent la partie adverse (*ἀντίδικοι* à la ligne 9, *ἀντίδικος* à la ligne 13) et cherchent à innocenter leur mère (lignes 7-9) ; l'accusateur peut ainsi habilement réclamer l'assistance des juges, ses seuls parents (*ἀναγκαῖοι*) comme son seul recours. Si *ἀναγκαῖοι* n'a pas toujours été compris, même dans d'excellentes copies, certains candidats n'en ont pas moins cherché à rendre la reprise des termes (*βοηθῆσαι*, ligne 7, *βοηθούς* lignes 8 et 10) comme la recherche rhétorique qui met en valeur ce second argument, encadré par la phrase brève en ouverture (ligne 7) et la question oratoire en conclusion (lignes 9-11). La situation, complexe, était explicitée après le titre et par une note, tandis que deux autres notes levaient des difficultés de morphologie et de syntaxe. Rappelons donc simplement la nécessité de lire - et de bien lire - toutes les indications données. Dans l'ensemble, la version a permis à plus d'un candidat de montrer une authentique maîtrise des impératifs de la traduction ou même des nuances du texte.

Sur les 24 candidats qui ont composé cette année 11, en effet, obtiennent une note supérieure à la moyenne (une copie à 19, quatre entre 15 et 16, deux à 13-14, quatre entre 11 et 12) et deux s'en approchent. Si la moyenne générale est moins élevée que celle de l'an dernier (9,54 pour 10,33 en 2005), elle est d'autant plus satisfaisante que seules quatre copies (dont 2 inachevées) sont comme l'an dernier, mais pour un nombre de candidats plus important (24 pour 18, l'an passé), d'un niveau très faible ou insuffisant. Cinq copies se distinguent, en revanche, par leur qualité d'ensemble tandis que de belles traductions, plus ponctuelles, se lisent dans des copies parfois moins ou bien moins réussies (l'une à 11,5, l'autre à 7,5 par exemple) et le jury, comme l'an dernier, les a valorisées. La meilleure copie, remarquable par sa qualité littéraire comme par sa précision, mérite, malgré quelques erreurs, une mention particulière.

Une première difficulté était le sens précis de quelques termes ; le dictionnaire était d'une aide efficace, mais encore fallait-il prendre un peu de temps pour examiner les différents sens proposés. Les erreurs les plus évitables ont porté sur *τιμωρῆσαι* ligne 5 (repris par *τιμωρὸς γενέσθαι* à la ligne 8, puis par *ἀφείναι τὴν τιμωρίαν*, lignes 14-15), « porter assistance à », « défendre (en se faisant les vengeurs) », mais non « protéger » ou, véritable contresens cette fois, « châtier ». A la ligne 7, *ἀπολελειμμένῳ* a été mal traduit, ou mal construit quand l'on n'a pas vu que *μόνῳ* est l'attribut de *ἐμοί* : très littéralement « (à moi) qui ai été laissé seul », « qui me retrouve seul », mais non « qui ai été écarté » ou « laissé pour compte » ou, avec une petite intuition de la situation qui ne compense pas l'absence d'identification du participe parfait du verbe, « je suis seul contre tous » ; *ἀναγκαῖοι*, déjà cité et donné par le dictionnaire (« mes parents » ou, mieux, « ma famille ») excluait tout sens de nécessité, pourtant fréquent dans les copies : « Car vous m'y contraignez » ou « Vous avez, en effet, cette obligation envers moi », par exemple. Quant au dernier mot, *αἰτία* - « accusation » -, il n'a parfois pas été compris alors que *ἀπήλλακτο*, plus-que-parfait plus difficile, a généralement été bien traduit. Si le sens que suggèrent le contexte et la prise en compte de la situation ne sont pas à négliger, il faut aussi leur adjoindre, si l'on reste insatisfait de sa traduction, une vérification rigoureuse des termes que l'on croit pourtant connaître.

La vraie difficulté du texte tenait sans doute, néanmoins, à la longueur des phrases et à l'enchaînement des constructions, mais une attention précise a très souvent permis de bien la surmonter, notamment dans la première phrase : il fallait y reconnaître le sens et la construction de *δέομαι* avec deux infinitifs, *τιμωρῆσαι ... καὶ βοηθῆσαι*, tandis que le jeu des particules, accompagnées des très précis *πρῶτον* et *δεύτερον*, soulignait la construction et faisait nettement apparaître les deux compléments de *τιμωρῆσαι* ; le sens précis de *δέομαι* (« Je vous demande de ») a été généralement bien compris malgré quelques erreurs (« J'ai besoin de vous... » , par exemple). Si l'éventuel de la première ligne n'a généralement pas été source d'erreurs, la construction régulière de

ἀποδείξω avec deux participes demandait d'autant plus de vigilance que le second (*ληφθεῖσαν*) était lui-même construit avec le participe *μηχανωμένην*. Mais plusieurs copies, et qui n'étaient pas nécessairement les meilleures, ont montré, tout comme pour la relative complexe (lignes 3-6), une vraie maîtrise de la syntaxe. Comme les autres années, le jury a bien évidemment sanctionné les erreurs graves de construction ou les erreurs plus ponctuelles, mais dans les passages plus délicats (comme la relative complexe des lignes 4-6 par exemple où, même dans de bonnes copies, les erreurs se sont faites nombreuses), ou pour les points plus compliqués (le difficile *κατὰ τὸ αὐτὸ ἐκείνοις* à la ligne 5, par exemple, ou le subjonctif délibératif de la ligne 10, inhabituel à cette personne), il a préféré valoriser les réussites de traduction. Dans le second paragraphe, la prolepse (*τοῦ ἀδελφοῦ* au génitif en complément de *θαυμάζω* et souligné d'un *καί* adverbial généralement bien compris) n'a pas toujours été bien traduite, sans doute parce que le *ἤντινᾶ* (*ἤντινᾶ ποτε γνώμην* à la ligne 12) n'a pas toujours été reconnu comme un interrogatif indirect ; rappelons aussi la nuance d'impatience, parfois bien rendue, qu'apporte à la question posée *ποτε* à côté d'un interrogatif, exact équivalent du *tandem* latin.

Pour que le présent rapport soit utile aux candidats qui préparent actuellement, nous voudrions revenir sur les causes d'erreurs les plus fréquentes, signalées de rapport en rapport. Par comparaison avec les autres années il y a eu, à cette session, très peu d'erreurs sur le comparatif (ligne 14), mais rappelons que le *ἢ* qui introduit le complément du comparatif peut se trouver avec un autre terme, « autre que » par exemple, ou, à la ligne 10 de ce texte, dans le *ποῖ ; ἄλλοθι ἢ...* qui n'a pas toujours été bien identifié. Il peut être utile, dans un programme de révision, de revenir sur le sens des prépositions et l'importance du cas qui les suit (*κατὰ* ligne 5, *Πρός* aux lignes 9 et 10) et absolument nécessaire de reprendre la syntaxe des relatives : celle des lignes 7-8, qui n'avait rien de la difficulté de la relative complexe déjà mentionnée, a parfois été cause d'erreurs (*Ὅς* pris, au pire, pour un relatif de liaison, en dépit du *γάρ*) ou de traductions trop confuses, simplement parce que la relative était antéposée. En revanche, la corrélation *τοῦτο... ὡς* comme la nuance de *ὡς* pour introduire la complétive de *ἐρεῖ* (lignes 16-17) ont assez souvent été bien rendues. De même, les erreurs sur le temps des verbes, bien que trop fréquentes encore, l'ont pourtant été beaucoup moins que les années passées ; mais *προὔκαλούμην* par exemple (ligne 20) a, peut-être à cause de la crase, particulièrement suscité l'étourderie et trop d'erreurs portent encore sur le parfait, qui marque, selon les termes de la syntaxe Bizos, par exemple, à laquelle l'on pourra ainsi commodément se reporter, « une action qui dure encore actuellement ou qui s'est toujours faite, un état qui a toujours existé » ou « le résultat actuel d'une action antérieure » et ne peut donc aucunement être traduit par un passé simple (ligne 10 par exemple). Trop souvent encore, c'est une grave méconnaissance de la morphologie verbale qui a créé l'erreur, pour *τιμωρῆσαι* par exemple, qui n'a pas été reconnu comme l'aoriste actif d'un verbe contracte ; de même *ἀφείναι* (ligne 14) n'a pas toujours été identifié, mais pour des hellénistes qui ont souvent commencé en hypokhâgne l'apprentissage du grec, l'erreur était plus compréhensible. Rappelons donc le conseil pratique du dernier rapport : consulter le dictionnaire à la rubrique du verbe simple après avoir soustrait le préverbe qui donnait ici, de surcroît, une indication sur l'esprit rude. Si les deux génitifs absolus des lignes 15-16 ont été bien identifiés, jusque dans leur sens précis, la syntaxe a été plus malmenée aux lignes 20-21 où la négation *μή* ne pouvait porter que sur le participe et était, avant même la preuve apportée par les trois verbes accompagnés de *ἄν* aux lignes 22-23, une indication de la valeur conditionnelle de celui-ci. Enfin, la confusion faite entre *αὐτός* et *ὁ αὐτός* (« le même ») subsiste encore trop souvent, ainsi aux lignes 19 et 20 pour *αὐτὸ τοῦτο*, que précise, la seconde fois, le relatif et qui doit être nettement différencié du *κατὰ τὸ αὐτό* de la ligne 5, déjà cité, avec son complément au datif : « selon le même usage qu'eux », « selon la même tradition qu'eux », pour donner les exemples de la traduction le plus souvent adoptée.

Pour conclure, le jury a cependant été particulièrement sensible, dans l'ensemble, à la bonne qualité des copies qu'il a lues : il a bien sûr sanctionné telle bévue ou telle étourderie en français, regretté, parfois, le voisinage immédiat de telle très bonne traduction avec telle phrase mal construite, mais la moitié des copies a fait la preuve d'une réelle connaissance de la langue et d'une vraie compréhension d'ensemble d'un texte qui n'était pas sans difficulté ; les meilleures d'entre elles laissent entrevoir d'incontestables qualités de rigueur, d'intelligence et de finesse. Si l'on considère cela pour un nombre de candidats toujours trop peu important certes, mais qui, malgré les difficultés actuelles de l'enseignement du grec, continue à augmenter régulièrement d'année en année, l'on ne peut que se réjouir de ces résultats et encourager nos jeunes hellénistes à poursuivre, dans leur préparation, un effort qui porte assurément ses fruits.

Oral

Comme en 2005, seuls huit candidats ont été admissibles cette année en Lettres classiques : le tirage au sort a réparti également les deux auteurs, avec quatre interrogations sur Homère et quatre sur Lysias (voir liste ci-après). Le niveau général des prestations a paru satisfaisant au jury : seul un candidat a obtenu une note inférieure à la moyenne (6), la meilleure explication a reçu la note de 18,5, les autres notes se répartissant comme suit : un 10, un 13, 5, deux 14, un 14, 5 et un 15. La moyenne de l'épreuve s'établit ainsi à 13, 18 à un niveau sensiblement supérieur à celui de l'année 2005 (12, 68). Cinq des candidats interrogés ont été reçus, et c'est parmi eux que figure le cacique de la session 2006.

Les candidats semblent avoir tiré profit des remarques formulées dans les rapports précédents et maîtrisent bien, dans l'ensemble, les modalités de l'épreuve. Ils ont ainsi su fournir, dans la présentation de leur texte, les éléments nécessaires à sa compréhension immédiate, en montrant, par des indications à la fois précises et pertinentes, la bonne connaissance qu'ils avaient de leurs auteurs. La lecture n'a pas toujours laissé une impression aussi favorable et l'on relève, pour cette partie de l'interrogation, le lot habituel de fautes, d'hésitations, de confusions régulièrement énumérées par le jury : rappelons en particulier que les élisions doivent être respectées, que les enclitiques se lisent dans la continuité du mot qui les précède et que le γ est nasalisé devant γ , κ , ξ et χ .

Si certains candidats se sont montrés capables de traduire leur texte avec une correction presque irréprochable, d'autres interrogations trahissent en revanche une maîtrise encore insuffisante de la morphologie et de la syntaxe grecques. Ce sont les verbes qui sont le plus maltraités, avec des confusions sur les temps et les voix et, dans certains cas, une ignorance inquiétante de la morphologie des verbes irréguliers (futur de $\phi\acute{\epsilon}\rho\omega$ par exemple). L'attention portée à l'accentuation aurait évité de prendre pour un présent la forme $\kappa\alpha\tau\eta\gamma\acute{o}\rho\epsilon\iota$. Les formes homériques ont également occasionné des erreurs : un candidat, par exemple, n'a pas su identifier $\tau\rho\alpha\pi\acute{\epsilon}\iota\omicron\mu\epsilon\nu$ et un autre a, dans la formule $\acute{\omega}\varsigma \phi\acute{\alpha}\tau\omicron$, confondu l'adverbe (accentué) avec la conjonction $\acute{\omega}\varsigma$ (proclitique et donc atone). Les nuances exprimées par les différentes modalités d'expression de l'hypothèse en grec ne semblent pas parfaitement acquises et l'on a pu relever à plusieurs reprises dans les traductions des confusions entre l'éventuel, le potentiel et l'irréel. On signalera également, parmi les points de syntaxe sur lesquels ont achoppé certains candidats, les constructions proleptiques, les relatives au futur à valeur consécutive, et les différents types de subordinées introduites par $\acute{\omega}\varsigma$. Les particules, éléments essentiels d'articulation du sens, ne sont pas toujours l'objet d'une attention suffisante ; il est gênant de ne pas repérer la valeur adversative de $\delta\acute{\epsilon}$ dans tel passage argumentatif et, plus encore, de confondre $\omicron\upsilon\kappa\omicron\upsilon\nu$ (positif) et $\omicron\upsilon\kappa\omicron\upsilon\nu$ (négatif), ce qui aboutit à un véritable contresens. La capacité des candidats à se corriger lors de la reprise montre que certaines de ces erreurs sont à mettre sur le compte de l'émotion. Mais il ne paraît pas déraisonnable d'attendre que des textes préparés tout au long de l'année donnent lieu à des traductions d'emblée plus correctes, plus précises et plus exigeantes, à la hauteur des meilleures prestations entendues.

Les textes proposés ont été, dans l'ensemble, commentés de façon satisfaisante, et la plupart des candidats ont su mobiliser de façon pertinente la connaissance qu'ils avaient acquise de leurs œuvres au cours de leur préparation. On regrettera cependant que le contexte

historique n'ait pas toujours été suffisamment pris en compte dans l'explication des extraits de Lysias : rappelons à ce sujet qu'il ne s'agit pas de réciter une leçon d'histoire grecque, mais d'être capable d'expliquer précisément les allusions contenues dans les textes et d'en comprendre la portée. Pour l'*Illiade*, les candidats auraient gagné, dans l'ensemble, à prendre un peu plus de distance par rapport au détail de leurs textes et à s'interroger sur la fonction de leur passage dans l'ensemble du chant, ou à l'échelle de l'épopée. Le contenu a été parfois privilégié au détriment de la forme : il aurait fallu, par exemple, étudier précisément la composition et le rythme du catalogue des amours de Zeus, pour en percevoir toute la saveur. D'autre part, des flottements et des confusions ont été notés à plusieurs reprises dans l'analyse des formules homériques. Il convient, à ce sujet, d'être plus attentifs à la manière dont ces éléments formulaires prennent sens dans le contexte où ils s'insèrent. Le jury a apprécié l'attention portée par plusieurs candidats au rythme et à la métrique, quand ces remarques constituaient un réel enrichissement du commentaire.

Malgré les quelques lacunes ou défauts de méthode soulignés, l'oral de grec de la session 2006 a été indéniablement d'une bonne tenue et a même donné lieu à une prestation d'une qualité remarquable. Il a confirmé la très bonne impression laissée au jury par les meilleures copies de l'écrit. Puissent ces bons résultats être, pour les nouveaux candidats, un encouragement à poursuivre leurs efforts sur les chemins parfois difficiles, mais toujours exaltants, de l'apprentissage des lettres grecques.

Liste des textes tirés au sort :

Lysias :

- *Sur le meurtre d'Eratosthène*, § 17 à 21 (jusqu'à *πεύσεται*).
- *Au sujet d'une accusation pour blessure*, § 5 (à partir de *Ούκοῦν ἦλθον*) à 10 (jusqu'à *ἠθέλησεν*).
- *Contre Agoratos*, § 14 à 18.
- *Contre Agoratos*, § 43 à 47 (jusqu'à *ἐξήλαθητε*).

Homère, *Illiade*, XIV :

- v. 52-81
- v. 126-152
- v. 197-223
- v. 300-328.